LE PCF EN CAMPAGNE
garder le cap

Féminisme Communisme

sur le site du PCF
feminisme-revolution.pcf.fr

commission
Droits des femmes/féminisme

MARS 2018

Garder le cap

Il faut se fixer des objectifs ambitieux — Page 2

Analyse du projet de loi de M. Schiappa — Page 3

Initiative féministe dans les Bouches-du-Rhône — Page 4

Retour sur le 8 mars en IDF — Page 5

Créer de nouveaux comités d'égalité femmes/hommes

Contre-offensive féministe en Pologne — Page 6

Le mot des étudiant.e.s communistes

Semaine du féminisme 2018 — Page 7

Communiqués de presse — Page 8

Activité des élu.e.s communistes

Fatiha Aggoune, vice-présidente du département du Val de Marne — Page 10

Laurence Cohen, sénatrice du Val-de-Marne — Page 11

Agenda — Page 12

8 MARS 2018
des promesses sans réels effets

Tandis que nous participions aux côtés des associations et des syndicats à une journée de lutte et de grève pour les droits des femmes massivement suivie dans certains pays notamment européens, le gouvernement multipliait les annonces : « *Dix mesures clefs en faveur de l'égalité professionnelle* » et « *cinq afin de lutter contre les violences sexistes et sexuelles au travail* » le 7 devant les partenaires sociaux, « *cinquante mesures pour favoriser l'égalité femmes/hommes* » le 8 lors d'un comité interministériel, « *projet de loi contre les violences sexistes et sexuelles* » le 21 en Conseil des ministres... **Clara Zetkin en aurait été toute étourdie.**

Malheureusement, **nous pouvons douter que ces mesures soient vraiment suivies d'effets.** En ce 8 mars, il est par exemple bon de rappeler que le candidat Macron avait promis de « *publier les noms des entreprises qui ne respectent pas l'égalité salariale entre les femmes et les hommes* ». **Deux ont réellement été épinglées par le gouvernement en 2017, à comparer aux quelques 2 271 discrètement mises en demeure pour absence d'*accord* ou de *plan d'action*.**

Aussi, malgré son vœu de « *faire de l'égalité femmes/hommes la grande cause nationale du quinquennat* », il faut se souvenir **qu'aucun moyen supplémentaire n'a été débloqué en 2018** (les 420 millions d'euros affichés ne consistant qu'en des reconductions de crédits). Les associations, pourtant submergées, ne semblent pas près non plus de voir leurs moyens augmenter maintenant que **Marlène Schiappa ne craint pas de déclarer qu'elle n'est « *pas la ministre des militantes féministes* ».** Et *Le Canard enchaîné* de confirmer qu'elle est en effet surtout chargée « *de faire de la mousse, du buzz* ».

Dans ce contexte, marqué depuis des mois par la libération de la parole des femmes, **le PCF multiplie les initiatives concrètes** : en affichant une tolérance zéro face aux violences sexistes et sexuelles avec des référentes et référents formé.e.s spécifiquement, en organisant des conventions féministes dans plusieurs départements, en mettant en place des commissions ou des collectifs relatifs à l'égalité femmes/hommes partout où des féministes se manifestent.

Et nous ne sommes pas en reste dans les collectivités où notre parti dispose d'élu.e.s ou qu'il dirige : après Paris, distinguée par ONU Femmes France pour ses actions menées contre les violences de genre (notamment la création d'un observatoire sur le modèle de celui de la Seine-Saint-Denis), le Val-de-Marne est récompensé cette année par ECVF avec le prix de la collectivité territoriale la mieux engagée contre ce fléau.

Cette reconnaissance ne nous suffira bien sûr pas… **tant que la société toute entière et l'ensemble de ses représentant.e.s ne prendront pas la mesure des actes et des moyens à mettre en œuvre pour éradiquer définitivement le patriarcat.**

Puisse notre parti continuer de saisir l'opportunité de cette nouvelle vague féministe, comprendre son potentiel révolutionnaire et la voie qu'elle ouvre pour atteindre l'égalité partout et dans tous les domaines.

Hélène Bidard

GÉNÉRALISONS LES BONNES PRATIQUES

se fixer des objectifs ambitieux

Notre combat féministe, mené de longue haleine, marque des points dans nos rangs. Ainsi, il est positif de noter que plus nombreuses sont les camarades qui prennent la parole, aux Conseils nationaux, pour dénoncer les manques de nos textes et notamment l'absence d'une analyse féministe. Cette prise de conscience, mieux partagée, est un point d'appui pour le travail que nous voulons organiser. **À la veille de notre congrès, nous devons donc être plus offensifs et offensives sur la question de l'égalité entre les femmes et les hommes. Pour ce faire, fixons-nous au moins 3 objectifs.**

Tout d'abord, créons les conditions permettant de **programmer des conventions féministes départementales, dans chaque fédération**, à l'image de ce que développent les camarades de l'Hérault. Dans la lignée de notre convention nationale du 4 mars 2017, un collectif de militant-e-s dont Nicolas Cossange, secrétaire départemental, a proposé de tenir une convention féministe annuelle dans des sections différentes. Ainsi, en 2017, elle a eu lieu à Montpellier et cette année à Béziers, suscitant des débats passionnés et passionnants, réunissant de nombreuses et nombreux militant-e-s communistes et progressistes. Il s'agit donc de généraliser cette « bonne pratique ».

Second objectif, faire en sorte qu'un **module de formation obligatoire** sur les droits des femmes et le féminisme puisse faire l'objet d'une programmation dans le plus de sections possible.

Enfin, **créons le maximum de commissions féministes départementales** avec un-e responsable siégeant à l'exécutif en veillant à la parité dans nos organes de direction.

Remplir ces trois objectifs nous permettra, non seulement de faire avancer les Droits des femmes, mais aussi de faire évoluer les mentalités dans nos propres rangs.

Laurence Cohen

ÉRADICATION DES VIOLENCES

une composante du projet communiste

analyse du projet de loi de M. Schiappa

L 'examen du projet de loi de Mme Shappia a lieu dans un contexte inédit de libération de la parole des femmes en France, dans le monde, pour stopper les violences à leur égard.

Malgré les effets d'annonces de Mr Macron, puis de sa secrétaire d'État, pour mettre fin aux violences, force est de constater que **leur projet est loin de correspondre à la mise en place d'une loi-cadre élaborée par les associations féministes et défendue par les parlementaires du PCF**.

Rappelons que le quotidien des femmes est ponctué de féminicides, de violences sexuelles et sexistes au travail, de violences conjugales, de harcèlements dans les transports publics, dans la rue, dans la vie politique, etc.

Ces violences ont un objectif : maintenir le patriarcat, l'allié du capitalisme dans l'exploitation, pour contrôler le corps des femmes et leur place dans l'espace public.

Nous faisons de l'éradication des violences une condition de l'émancipation des femmes. **Ainsi, nos parlementaires ont défendu le seuil d'âge fixé à 15 ans en dessous duquel un enfant est considéré non consentant à un rapport sexuel, avec une présomption de non consentement irréfragable. C'est pourtant un élément essentiel de protections des mineur.e.s**, comme l'a rappelé Laurence Cohen, au Sénat, afin, notamment que l'interprétation d'un-e magistrat.e ne mette en doute la parole de la victime du viol commis sur sa personne, comme on l'a vu récemment dans deux affaires de viol sur enfant.

Nous approuvons la **proposition visant à prolonger de 10 ans le délai de prescription des crimes sexuels sur les mineur.e, portant de 20 à 30 années le délai** après la majorité des victimes. Cet allongement correspond aux demandes d'associations, les traumatismes d'agression induisant parfois de longues années d'amnésie avant d'en parler.

Quant à la mise en place d'unités pilotés en psychotraumatologie pour les femmes victimes de violence, soulignons qu'aucun moyen supplémentaire n'a été débloqué à cet effet et que le projet de financement de la Sécurité Sociale tel que voté par le Parlement ne le permet pas.

De plus, le **projet de loi ne prévoit rien pour les victimes de violences au travail**. C'est un grand vide, d'autant que la loi travail, en fusionnant les instances représentatives du personnel, supprime les CHSCT (Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail) en tant que tel et réduit ainsi leur pouvoir d'intervention en faveur des victimes pour s'opposer à la domination patriarcale et aux prédateurs.

Nous œuvrons pour un code du travail ouvrant des droits nouveaux aux salarié.e.s.

Quant à la proposition de Mme Schiappa de **créer un délit pour outrage sexiste**, on note qu'elle n'est pas accueillie avec enthousiasme dans la mesure où il s'agit d'un nouveau délit dont **l'application est à charge de la police avec tous les risques de contrôle au faciès**, selon des associations, ainsi que de sérieux doutes quant à son applicabilité.

Nos initiatives doivent se poursuivre et s'amplifier :

POUR **des mesures efficaces de lutte contre le cyberharcèlement**, afin que les sites d'hébergement cessent de répandre les stéréotypes sexistes

POUR une **loi interdisant la publicité et l'affichage à contenu sexiste**

POUR une **stricte interdiction de la médiation pénale et familiale aux victimes de violences**

POUR la mise en place rapide de mesures de **prévention obligatoire** dispensées dans tous les **établissements scolaires** en faveur de l'égalité femmes-hommes et contre les violences.

Et puis, comme l'ont rappelé nos parlementaires, pour éradiquer les violences à l'égard des femmes, nous avons besoin **de moyens financiers. L'Espagne vient de dégager un milliard d'euros pour lutter contre ce fléau. Nous disposons de moyens conséquents en France, c'est une question de volonté politique.**

Élisabeth Maugars, Indre et Loire

DROITS DES FEMMES

quelles réponses face aux violences ?

initiative féministe dans les Bouches-du-Rhône

Chaque jeudi, *La Marseillaise*, quotidien local d'information, organise un débat public sur un sujet l'actualité. Le débat est ensuite présenté dans l'édition du week-end suivant, sous forme d'un dossier. **Le jeudi 25 janvier 2018, *La Marseillaise* donnait la parole à des militantes féministes sur le sujet « Droits des femmes : quelles réponses face aux violences ? ». La salle était bien remplie, d'un public varié.**

Les intervenantes étaient V. Castelain, pour l'Amicale du Nid, I. Chaume, pour SOS Femmes 13, D. Levy, présidente du Collectif 13 Droits des femmes, et moi-même, V. Marouzé, pour Féminisme/Communisme PCF 13.

Participer à ce débat répondait à plusieurs enjeux, féministe, militant, politique. Je ne reviendrai pas sur le contenu du débat (http://www.sosfemmes.org/sites/default/files/current/images/Article%20La%20Marseillaise.pdf), mais plutôt sur les autres aspects.

La Marseillaise s'efforce de garantir la pluralité de l'information dans la région. Elle connait actuellement d'importantes difficultés, sa survie est en jeu. Le PCF soutient le journal par diverses actions, les communistes y sont très attachés. **Participer, en tant que dirigeante communiste, à un débat dans les locaux du journal, est une autre forme de soutien à la lutte pour la survie de ce journal.**

Inversement, nous communistes nous plaignons de notre absence dans la presse. La fédération et les sections des BdR travaillent sur les relations avec la presse, avec des avancées. L'invitation au débat participe à notre meilleure visibilité, et c'est une occasion à ne pas négliger.

Le PCF13 est membre du CDF13 depuis de nombreuses années, mais n'y était pas forcément très actif, non par désaccord mais par manque de forces actives. Depuis quelques mois, nous nous efforçons d'être plus présentes au sein du collectif et de donner plus de visibilité au féminisme vu par les communistes en général. La participation à ce débat était une bonne opportunité pour progresser en ce sens. Dans les collectifs, ou lors d'initiatives, j'ai remarqué qu'il peut y avoir une certaine méfiance des organisations vis-à-vis des partis politiques. Souvent par méconnaissance des personnes et des propositions. **Ce débat était l'occasion de nous rencontrer, de comparer et de mieux appréhender nos expériences. C'était très enrichissant, pour le combat féministe, mais aussi pour le combat politique. Ils sont indissociables.**

Vis-à-vis du public, à nous quatre, nous avons couvert une **grande partie de l'éventail des violences faites aux femmes**. Le débat était ainsi équilibré, même s'il manquait peut-être une vision syndicaliste.

- D'un côté, deux associations (SOS Femmes et le Nid) proches du terrain, qui vivent en direct la détresse des victimes, et les effets des coupes budgétaires.
- De l'autre, deux organisations, CDF13 et PCF, qui portent l'aspect politique, dénoncent un choix de société sexiste, et le vide des propositions Macron, sa volonté de ne rien faire pour l'égalité femmes/hommes, ainsi que le lien étroit entre patriarcat et capitalisme.

J'ai vécu ce débat comme une opportunité de développer notre visibilité en plusieurs étapes :

- celle du Parti vis-à-vis de la presse, du public, d'organisations avec ou à côté desquelles nous travaillons
- pour le public, **la place que le Parti occupe dans le combat pour l'égalité femmes/hommes**
- en interne, **le combat féministe a toute sa place dans notre parti : les femmes bénéficient du combat contre le capitalisme, et les communistes bénéficient du combat des féministes. Les deux sont intimement liés car les femmes sont au premier rang de toutes les précarités et violences physiques ou économiques.**

Véronique Marouzé, Bouches-du-Rhône

LE 8 MARS EN ÎLE-DE-FRANCE

redoublons d'efforts !

Cette année, le 8 mars était nécessairement marqué par le mouvement de la libération de la parole des femmes qui déferle depuis septembre, en France comme dans le monde. **Les féministes ont ainsi décidé de mettre à l'honneur la lutte contre les violences faites aux femmes, dans la sphère familiale, au travail comme dans les espaces publics.** Les associations, les syndicats et les partis politiques ont appelé par ailleurs à une journée de lutte et de grève, dans toutes ses formes : grève au travail, grève des courses, grève du ménage… **Cela pour montrer que sans le travail des femmes, pourtant invisibilisé et non reconnu, rien ne peut tourner !**

La mobilisation a commencé par un rassemblement place de la République à 15h40, heure à partir de laquelle les femmes ne sont plus payées du fait des inégalités salariales. Le *Collectif national pour les droits des femmes* avait préparé une parodie de *Paroles Paroles* dénonçant les belles déclarations du gouvernement concernant les droits des femmes, jamais suivies ni de réelles ambitions ni de moyens pour les mettre en œuvre.

Ensuite, les différentes organisations ont pu prendre la parole pour mettre en avant des problématiques particulières et des revendications. Les femmes kurdes se sont notamment exprimées pour demander une solidarité de toutes et de tous avec Afrin, où le projet kurde féministe, démocratique et écologique est menacé par Daesh et par la Turquie. La place de la République s'est progressivement remplie jusqu'à 17h30, où nous sommes parti.e.s en manifestation jusqu'à Opéra.

Le Parti communiste français a pu être visible grâce à un cortège dynamique (avec la JC et l'UEC) **et surtout plusieurs matériels.** Nos autocollants, affiches et badges ont été remarqués, mais surtout, les brassards « révolution » édités pour l'occasion ont été un franc succès, dans nos rangs comme auprès des autres manifestant.e.s !

Mais il faut se le dire, nous n'étions absolument pas à la hauteur : peu de camarades mobilisé-e-s tant en termes de responsables, d'élu-e-s, de militant-e-s. D'une manière générale, les fédérations d'Île-de-France n'en ont pas fait une priorité. La seule explication d'initiatives locales n'est pas suffisante. Il est des moments où il est indispensable de montrer que nous représentons une force politique parmi les féministes. Ce qui n'a pas été le cas en ce 8 mars!

Il est vrai que globalement, la mobilisation était en deçà de ce que le contexte favorable pouvait nous laisser espérer. Les femmes qui se sont exprimées sur les réseaux sociaux, les femmes et les hommes qui les ont soutenues, tou.te.s celles et ceux qui ont intérêt à la révolution féministe, n'étaient majoritairement pas présent.e.s à la mobilisation. **Nous devons trouver des solutions pour mobiliser beaucoup plus largement, rendre plus attractive cette manifestation et lui donner des débouchés politiques, y compris dans nos rangs.**

À cet égard, la mobilisation qui a eu lieu en Espagne le même jour fait figure d'exemple… Plus de 5 millions de personnes ont fait grève, avec des centaines de milliers de manifestant.e.s sur l'ensemble du pays, des événements nombreux et variés ! Si la situation politique n'est pas la même (menaces sur le droit à l'avortement, question de la catalogne…), la préparation intensive et de longue haleine du 8 mars de l'autre côté des Pyrénées pourrait être analysée afin d'en tirer des leçons en France.

Dès aujourd'hui, nous devons nous interroger sur la manière de **faire aboutir les aspirations féministes qui s'expriment largement**. Si les femmes et les hommes espagnol.e.s réussissent à organiser une grève aussi massive pour les droits des femmes, cela doit nous donner de l'espoir : nous le pouvons aussi !

Marie Jay

CHEVILLY-LARUE/RUNGIS

créer de nouveaux collectifs égalité femmes/hommes

Notre collectif *Égalité hommes/femmes* a vu le jour suite aux mouvements *Balance ton porc*, *Me too*…

En effet, nous avons estimé avec les camarades de la section **que c'est le moment opportun pour mener cette lutte à notre niveau**, nous avons donc décidé dans un premier temps de réunir uniquement les camarades femmes afin de laisser libre court à leur parole et dans un deuxième temps, permettre à nos camarades hommes de se joindre à nous.

Ces rencontres débordaient de pertinence et de passion, elles nous ont permis d'apercevoir le féminisme sous différents angles et d'aborder des questions pas assez soulevées et des thèmes aussi importants les uns que les autres que nous avons d'ailleurs l'intention de développer.

C'est une lutte qui se veut être menée autant par les femmes que par les hommes de notre section chevillaise/rungissoise et ils sont aussi motivés et enchantés que moi de ce projet ce qui est rassurant quant à l'avenir de notre collectif.

Comme première initiative, nous organisons un débat public prévu le **18 mai 2018, dans notre section *L'Agora*, qui portera comme titre : *L'inégalité femmes hommes, une violence ?*** avec la participation de 3 intervenants qui vont nous apporter un regard politique, juridique et associatif sur cette interrogation.

Il est évident que nous n'allons pas nous arrêter là, nous sommes déterminés à faire vivre ce collectif à travers d'autres événements et des idées que nous mettrons en pratique, ce qui permettra, j'espère, d'offrir des moments et un lieu de parole à des femmes comme à des hommes et réfléchir ensemble à des solutions politiques pour faire avancer notre lutte d'égalité entre tous.

Amel Matouk
responsable du collectif chevillais/rungissois
Égalité hommes/femmes

CONTRE-OFFENSIVE FÉMINISTE EN POLOGNE

une lutte européenne

Ces dernières semaines, les réactionnaires polonais ont trouvé des relais politiques au Parlement pour déposer un projet de loi durcissant considérablement le droit à l'IVG dans ce pays. Alors que les progressistes polonais.e.s avaient déjà dû batailler, il y a deux ans, pour conserver ce droit, nous voyons une fois de plus que les droits des femmes ne sont jamais acquis définitivement.

Le 23 mars dernier, des dizaines de milliers de personnes ont défilé dans les rues du pays pour s'opposer à ces projets mortifères. 50000 Polonais.e.s ont manifesté à Varsovie : une réussite ! Le « vendredi noir » a permis de montrer que la quasi-interdiction du droit à l'avortement serait une catastrophe pour les femmes comme pour les hommes.

Espérons que la mobilisation soit victorieuse, comme elle l'a été la dernière fois, mais également qu'elle puisse mener à élargir ce droit et à le rendre effectif. Aujourd'hui, en Pologne, seuls 1100 avortements légaux sont effectués chaque année, dans 46 établissements (sur 400 hôpitaux). Dans des régions entières, les femmes ne peuvent pas avorter du fait de la clause de conscience dont disposent les médecins… Ce qui mène à 150 000 avortements clandestins effectués à l'étranger ! Cette situation dramatique n'est pas supportable, dans un pays dans lequel, selon une étude de 2017, 41% de la population soutiendrait le compromis actuel, 40% souhaiterait une plus grande liberté et seul.e.s 11% des habitant.e.s soutiendraient un durcissement de la législation.

À un an des élections européennes, nous pouvons aussi voir la nécessité d'une convergence des progressistes européen.ne.s pour constitutionnaliser ce droit, partout en Europe, et que toutes les femmes puissent avorter librement et gratuitement. À Malte, en Andorre, à Chypre et en Irlande, ce droit n'est toujours pas reconnu.

Malgré ce vent réactionnaire, la mobilisation des polonais.e.s est porteuse d'espoir, ainsi que l'annonce (historique !) d'un référendum sur la libéralisation de l'IVG en Irlande…

Marie Jay

SEMAINE DU FÉMINISME 2018
les étudiantes mobilisées

Chaque année, la semaine du 8 mars, l'UEC organise, comme le reste du MJCF, la « Semaine du Féminisme ». Cette année, sur les universités, elle a connu une tonalité toute particulière après la vague de libération de la parole, des mouvements #BalanceTonPorc et #MeToo.

Les étudiant.e.s ont encore pu montrer à quel point il est simple de remédier à l'invisibilisation des femmes en les invitant simplement à venir parler de leur domaine : sportives, écrivaines, militantes anti-racistes… et en leur ouvrant les portes de l'université. Ces femmes qui excellent pourtant chacune dans leur domaine avec souvent peu de moyens et sans reconnaissance, cherchent à s'émanciper aux côtés des hommes et surtout à pouvoir représenter une majorité de la population exclue. Il ne s'agit donc plus pour elles de faire figuration mais bien de se libérer de la société patriarcale.

Pour les étudiantes qui se forment à l'université et en stage, il en va de même. C'est là que commence la véritable construction de leur vision et de leur rapport avec le monde professionnel. Les revendications menées par l'UEC entrent en écho avec les aspirations des étudiantes par notamment une lutte contre l'orientation genrée qui va d'ailleurs être accentuée avec le système Parcousup, alors qu'il manque 10 000 ingénieur.e.s et qu'elles sont moins de 20% en école d'ingénieur.e ! Il y a également une vraie lutte contre les violences de genre à mener, alors que des professeurs commencent (enfin) à être jugés, des associations étudiantes sont rappelées à l'ordre par les présidences ou voient même leur week-end d'intégration annulé !

Dans ce contexte de construction d'un rapport de force face à des réactionnaires toujours présents et résistants, la ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche et la secrétaire d'État à l'Égalité femmes-hommes ont annoncé la mise en place de mesures pour lutter contre les violences de genre à l'université avec la création de cellules de veilles (actuellement une vingtaine d'universités sur soixante et onze en sont déjà dotées), la formation des personnel.les des universités, une campagne d'affichage avec des messages tels que « *À l'université, les violences sexuelles ne sont pas au programme* ».

Nous pouvons nous féliciter de telles annonces résultantes des luttes des féministes, notamment de l'UEC. Toutefois, le combat est loin d'être terminé. Nous attendons de voir la réalité de la mise en place de ces cellules et, outre des campagnes de prévention et d'accompagnement des victimes, il est déjà nécessaire qu'un budget soit véritablement alloué à ces mesures, et non laissé à la discrétion des directeurs.ices d'université.

Par ailleurs, rien n'a été annoncé concernant les sanctions envers les professeurs accusés de violence de genre et que doivent appliquer non seulement les conseils de discipline mais également la justice afin qu'une personne suspendue ne puisse pas trouver un nouveau poste alors qu'elle représente un danger pour les étudiantes. De même, nous devons continuer à encourager l'arrêt des financements ou même la dissolution des associations étudiantes qui encourageraient, par leurs pratiques ou leur communication, la culture du viol.

Les luttes pour les droits des étudiantes et des femmes continueront donc au sein des universités à être menées par l'UEC !

Sabrina Ould Aklouche
responsable *Féminisme*
de l'*Union des étudiants communistes*

COMMUNIQUÉS DE PRESSE

LUTTE CONTRE LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES
le gouvernement manque d'ambitions !

Le 25 novembre dernier, le président Macron avait annoncé des mesures d'ampleur dans la lutte contre les violences faites aux femmes, déclarée « grande cause nationale » du quinquennat.

Mercredi dernier, Marlène Schiappa a enfin dévoilé le projet du gouvernement, bien en deçà des attentes des femmes et hommes engagé.e.s pour l'égalité.

Alors que des centaines de milliers de femmes, en France comme dans le monde, libèrent leur parole depuis octobre dernier, ce raz-de-marée féministe est accueilli par des mesures qui, quoique positives, ne sont pas à la hauteur : création d'un délit d'outrage sexiste (difficilement applicable), allongement des délais de prescription des violences sexuelles sur mineur.e.s et répression du cyber-harcèlement sexiste.

La promesse d'une présomption de non consentement pour un acte sexuel sur un.e mineur.e de moins de 15 ans a hélas disparu, remplacée par un ajout dans le code pénal, bien trop flou pour permettre de protéger les enfants de manière satisfaisante.

Les revendications des femmes et des associations féministes n'ont toujours pas été entendues : pas de formation obligatoire, à recueillir la parole des femmes victimes de violences, pour les personnel.le.s de santé, de justice et de police, pas de mesures pour lutter contre les représentations sexistes, pas de retour des *Comités d'hygiène de sécurité et des conditions de travail*, aucun moyen donné à l'inspection du travail…

Il est urgent de passer des paroles aux actes si l'on veut débarrasser la France du fléau que constituent les violences faites aux femmes !

Nous demandons une loi-cadre contre les violences faites aux femmes, assortie des moyens indispensables à sa mise en œuvre, une éducation à l'égalité de la maternelle à l'université, une impossibilité d'avoir recours à la médiation pénale et/ou familiale en cas de violences conjugales et un plan d'urgence pour lutter contre les violences faites au travail.

Laurence Cohen et Hélène Bidard
responsables nationales *Droits des femmes/féminisme*
du Parti communiste français
à Paris, le 23 mars 2018

DROIT À L'IVG EN DANGER
solidarité avec les femmes polonaises

Le 19 mars dernier, la commission de la Justice et des Droits humains du Parlement polonais a donné une opinion favorable au projet de loi « stoppons l'avortement ». **Celui-ci mènerait à la fin du droit à l'avortement, puisqu'il interdirait les IVG en cas d'atteintes graves et irréversibles de fœtus, ce qui représente presque tous les avortements légaux en Pologne.** Ce projet, particulièrement grave, pour les droits des femmes et leur liberté de choix, a reçu le soutien des évêques polonais.

La Pologne, déjà l'un des pays les plus restrictifs concernant le droit à l'IVG en Europe, irait donc jusqu'à l'interdiction. Outre les conséquences en matière de liberté, de santé publique, cette loi aurait des conséquences sociales lourdes. **Elle créerait, en effet, des inégalités immenses, puisque nous savons que les femmes qui en ont les moyens pourront aller avorter dans d'autres pays, quand les plus démunies devront mener à terme une grossesse non désirée.**

Partout, les conservateurs tentent de faire reculer les droits des femmes. Nous devons nous mobiliser pour demander au contraire une extension de ces libertés, avec un avortement libre et gratuit partout en Europe et une constitutionnalisation de ces droits afin qu'ils ne puissent plus jamais être remis en question.

Tout droit conquis dans un pays est un point d'appui pour toutes celles et tous ceux qui se battent pour le conquérir dans son propre pays.

Le Parti communiste français est solidaire de toutes les luttes pour la liberté de choix des femmes polonaises, comme de toutes les femmes.

Dans cet esprit, nous appelons à participer nombreuses et nombreux, vendredi 23 mars à 17h, au rassemblement devant l'ambassade de Pologne pour le droit à l'IVG partout !

Laurence Cohen et Hélène Bidard
responsables nationales *Droits des femmes/féminisme*
du Parti communiste français
à Paris, le 22 mars 2018

COMMUNIQUÉS DE PRESSE

Solidarité avec les femmes tunisiennes

L'autonomie financière des femmes est une condition nécessaire pour leur émancipation, leur pleine intégration dans la société et leur protection en cas de violences conjugales. Il n'est pas acceptable de voir de telles inégalités perdurer aujourd'hui. Elles sont un frein au progrès social et enferment les femmes dans la pauvreté.

Actuellement, en Tunisie, les femmes se battent pour l'égalité dans l'héritage. Elles ont obtenu en août dernier, grâce à leur mobilisation, une loi pour lutter contre les violences faites aux femmes.

Partout, nous nous mobilisons contre ce fléau, obstacle majeur contre l'égalité et l'émancipation humaine.

Nous soutenons tous ces combats justes et appelons à une solidarité internationale des femmes pour mettre fin aux injustices causées par le système patriarcal et le capitalisme mondialisé.

Nous sommes aux côtés des Tunisiennes qui marchent pour l'égalité dans l'héritage.

Laurence Cohen et Hélène Bidard
responsables nationales *Droits des femmes/féminisme*
du Parti communiste français
le 15 mars 2018

8 MARS
l'égalité ne peut plus attendre

Tous les trois jours, une femme meurt sous les coups de son conjoint ou ex-conjoint. 84 000 viols ou tentatives de viols ont lieu chaque année, 32% des femmes ont déjà vécu une situation de harcèlement sexuel ou d'agression sur le lieu de travail...

Ces violences ne sont pas des actes isolés, elles touchent tous les milieux sociaux et toutes les générations, comme l'ont toujours dénoncé les associations féministes. Mais l'immense vague de témoignages sur les réseaux sociaux via #BalanceTonPorc ou #Metoo semble avoir révélé l'ampleur de ce fléau.

Ce continuum de violences faites aux femmes au quotidien, conséquence d'un système de domination mondialisé, le patriarcat, ne peut plus durer car non seulement il broie des vies humaines mais il empêche toute avancée vers une société de pleine égalité.

Alors, ce 8 mars, journée internationale de lutte pour les droits des femmes, **à 15h40, heure à partir de laquelle elles ne sont plus payées du fait des inégalités professionnelles et salariales, les femmes quitteront le travail**. Et ensemble, militantes et militants féministes, politiques, syndicalistes, défileront dans toute la France, comme un peu partout dans le monde, pour demander l'égalité entre les femmes et les hommes et la fin des violences de genre.

Pour changer les rapports de forces, il est plus que jamais indispensable que chacune et chacun se sentent concerné-e-s et descendent dans la rue. **L'égalité ne peut plus attendre : nous n'avons aucune confiance dans les belles promesses faites par le président Macron, jamais assorties de moyens ni de mesures concrètes.** Nous rejetons sa politique libérale qui, de la dérégulation du droit du travail à la mise en place de la sélection à l'université renforçant l'orientation genrée, précarise les femmes et éloigne toujours plus leurs perspectives d'émancipation.

Avec les associations féministes, **nous appelons à faire du 8 mars une journée de grève et de lutte pour que soit enfin respectée l'égalité professionnelle et qu'un plan d'urgence soit mis en place pour éradiquer les violences faites aux femmes. Cela passe notamment par des sanctions exemplaires aux entreprises ne respectant pas l'égalité salariale, la mise en place des 32h sans baisse de salaire, ainsi que le vote d'une loi-cadre contre les violences de genre assortie d'un budget d'au moins 5 milliards d'euros pour l'égalité femmes-hommes.**

Soyons nombreuses et nombreux le 8 mars à 15h40 place de la République à Paris.

Laurence Cohen et Hélène Bidard
responsables nationales *Droits des femmes/féminisme*
du Parti communiste français

DÉPARTEMENT DU VAL-DE-MARNE

collectivité territoriale la mieux engagée contre les violences faites aux femmes

Le 10 mars dernier le Département du Val-de-Marne a reçu le prix de la collectivité territoriale la mieux engagée contre les violences faites aux femmes. Ce prix a été décerné par l'association des élu.e.s contre les violences faites aux femmes. C'est un honneur et une belle reconnaissance pour le Département du Val-de-Marne, ses élu.e.s et agent.e.s.

Ce prix entérine l'engagement du Val-de-Marne dans le combat pour l'égalité femmes/hommes : signature de la charte de communication sans stéréotype de sexe, renforcement du dispositif «téléphone grave danger », actions de sensibilisation dans les collèges, soutien à la pratique féminine du sport et développement d'un axe de travail « genre et espaces publics ». Ces dispositifs participent de notre volonté d'inscrire l'égalité femmes/hommes dans toute nos politiques publiques.

Faire du département du Val de Marne le lauréat du prix de la collectivité la mieux engagée dans la lutte contre les violences est hautement symbolique, au moment où le gouvernement remet en cause l'utilité de l'échelon départemental et par cela l'avenir du Département du Val-de-Marne. Elle représente la lutte sans relâche que nous menons pour la défense du département et celle de l'égalité femmes/homme, objectif politique de l'exécutif départemental depuis longtemps.

Le combat féministe est celui de l'égalité réelle entre les femmes et les hommes. Il a sa raison d'être pour les générations présentes et futures tant que la domination masculine s'exprimera jusque dans nos vies les plus intimes.

Le féminisme, c'est aussi une volonté politique exigeante de changer la société. Le féminisme est comme la politique en général, il doit s'inscrire dans notre quotidien.

Qu'on ne s'y trompe pas. Le combat féministe n'est pas une lutte pour la supériorité des femmes sur les hommes. Il ne s'agit pas de renverser l'ordre de la domination mais d'affirmer que l'égalité entre les sexes est une quête légitime dans une démocratie moderne.

L'égalité réelle entre femmes et hommes tout comme le respect des droits humains les plus fondamentaux, tels sont les objectifs à atteindre. Le combat féministe est un combat pour l'humanité toute entière, celui des droits humains.

C'est un combat porteur de progrès social. Les luttes féministes sont toujours porteuses de progrès social et d'émancipation dans une société plus juste et plus égalitaire. Pour mettre fin aux violences sexistes et sexuelles, aux inégalités salariales, aux discriminations à l'embauche, pour la libre disposition de son corps, pour une représentation politique et citoyenne des femmes à tous les échelons.

C'est une politique volontariste et toujours plus ambitieuse qui doit être menée à tant au niveau local que national.

Je rappelle que le budget de l'État consacré à l'égalité femmes-hommes ne représente que 0,007% du budget de la Nation et que nous n'avons qu'un secrétariat d'État plutôt qu'un ministère dédié aux droits des femmes.

Comment affirmer que la lutte contre les violences faites aux femmes est une priorité du gouvernement quand celui-ci coupe des subventions aux associations de terrain ?

Le combat pour atteindre l'égalité réelle entre les femmes et les hommes exige bien d'avantage de moyens humains et financiers.

Alors, oui l'échelon départemental est plus que pertinent pour agir, prévenir et sensibiliser en faveur de l'égalité femmes-hommes.

Fatiha Aggoune
vice-présidente du Département du Val-de-Marne

courrier de Laurence Cohen à la ministre des Armées

Madame la Ministre,

Je me permets d'attirer votre attention en urgence, sur la situation du lycée militaire de Saint-Cyr. Comme de nombreuses Françaises et nombreux Français, j'ai découvert aujourd'hui, dans la presse, les témoignages de jeunes filles scolarisées dans cet établissement, et en ai été profondément choquée.

Elles décrivent, en effet, comment de façon très structurée, elles sont continuellement victimes d'insultes, d'humiliations, harcèlements, à caractère sexiste et misogyne. Je tiens tout d'abord à saluer leur courage d'avoir, elles aussi, osé parler, à l'heure, où les violences faites aux femmes sont de plus en plus dénoncées, et ce, dans tous les milieux. Les faits qu'elles rapportent sont d'une extrême gravité et sont perpétués par une poignée de jeunes hommes, qui se revendiquent comme ultra-conservateurs, appartenant aux mouvances catholiques les plus traditionnalistes, voire extrémistes.

L'un des buts de leurs agissements est de dissuader ces jeunes filles de poursuivre et réussir leurs études, afin d'éliminer de la concurrence, et de perpétuer ainsi la domination masculine, dans l'armée.

Cet établissement semble être coutumier de ce genre de pratiques, transmises de générations en générations.

J'ai bien entendu votre réaction ce matin, et votre volonté que des sanctions soient prises à l'égard de ces élèves, dans un souci de tolérance zéro. Mais il me semble que l'encadrement est également responsable et notamment les plus hautes autorités de cette prestigieuse école qui, non seulement laissent faire mais détournent les yeux sur des agissements condamnables par la loi.

Aussi, je souhaiterais que vous puissiez me tenir informée des suites concrètes qui seront données à cette scandaleuse affaire, et plus largement, que vous puissiez me préciser quelles actions vous envisagez de mettre en place, au sein de l'Armée, pour que de tels actes ne puissent plus se reproduire, et que l'égalité femmes/hommes progresse enfin.

Dans cette attente, je vous prie de recevoir, Madame la Ministre, mes sincères salutations.

Laurence Cohen
sénatrice du Val de Marne

AGENDA

19 avril Journée de mobilisation interprofessionnelle pour la SNCF et les services publics

26 mai Réunion de la commission nationale *Droits des femmes/Féminisme* de 14h à 17h à Colonel-Fabien

à l'occasion du 8 mars, nous avons cette année édité des brassards mettant à l'honneur la révolution féministe !

n'hésitez pas à en demander auprès de la commission *Droits des femmes/féminisme* afin de rendre visible le PCF dans les manifestations ou initiatives publiques